

# LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS RHÔNE-ALPES C'EST...



**1** une association  
qui préserve  
le patrimoine naturel



**25 000** hectares de milieux  
naturels préservés



**35** années d'expérience  
au service de la nature



**3000** visiteurs par an  
accueillis sur les sites



**5** départements (Ain,  
Ardèche, Drôme, Loire  
et Rhône)



**41** experts indépendants  
dans notre conseil  
scientifique



**23** conservatoires réunis  
dans une fédération



**1/8** commune partenaire  
de nos actions



**70** salarié-e-s engagé-e-s



**1** réseau d'adhérents  
et de bénévoles  
à nos côtés



**200** projets  
multi-thématiques



**9** millions d'euros investis  
pour la préservation  
de la biodiversité



**160** sites naturels gérés

[www.cen-rhonealpes.fr](http://www.cen-rhonealpes.fr)



**Antenne  
Ain**

Château Messimy  
01800 Charnoz-sur-Ain

Tél. 04 74 34 98 60

**Siège**

**Loire - Rhône - Métropole**

La maison forte  
2 rue des Vallières  
69390 Vourles

Tél. 04 72 31 84 50

[secretariat@cenrhonealpes.fr](mailto:secretariat@cenrhonealpes.fr)

**Antenne  
Drôme-Ardèche**

83-91 allée Auguste Jouret  
07170 Villeneuve-de-Berg

Tél. 04 75 36 32 34

# NOS MISSIONS

## CONNAÎTRE



- ◆ Identifier des espaces naturels sensibles : zones humides, pelouses sèches, vieilles forêts, bocages, prairies naturelles...
- ◆ Comprendre le fonctionnement des milieux naturels, leur histoire et les usages associés (agricole, touristique, sportif, culturel...)
- ◆ Connaître et comprendre les espèces qui y vivent (faune et flore) en réalisant des inventaires et des suivis scientifiques.

## PROTÉGER



- ◆ Agir avec des propriétaires volontaires pour sécuriser les terrains (achat de parcelles ou signature de conventions).
- ◆ Mettre en place des programmes de préservation des espaces naturels et de leur biodiversité
- ◆ Contribuer à lutter contre le dérèglement climatique en préservant les milieux qui stockent le carbone.

## ACCOMPAGNER



- ◆ Vulgariser les connaissances scientifiques et techniques pour les rendre accessibles à tous.
- ◆ Accompagner les collectivités locales dans les projets de territoire.
- ◆ Guider les clubs et les fédérations vers des pratiques sportives plus adaptées.



Ensemble, préservons  
notre patrimoine naturel !



## GÉRER



- ◆ Gérer des espaces naturels en impliquant les acteurs locaux (agriculteurs, propriétaires, élus, chasseurs, pêcheurs, associations...) pour prendre en compte tous les enjeux et ouvrir le dialogue entre les usagers.
- ◆ Mettre en place un plan de gestion avec un programme d'actions pluriannuel réévalué régulièrement par un comité de pilotage local.
- ◆ Réaliser des travaux d'aménagement (création de sentier sur pilotis...) et d'entretien de la végétation (débroussaillage, lutte contre les espèces envahissantes...)
- ◆ Réaliser des travaux pour améliorer le fonctionnement écologique des milieux naturels dégradés (bouchage de drains en zones humides, évacuation de déchets, création de mares...)
- ◆ Parfois, c'est aussi ne pas intervenir et favoriser l'évolution naturelle !

## VALORISER



- ◆ Accueillir le public sur les espaces naturels (sentiers d'interprétation, création de médias pédagogiques...)
- ◆ Organiser des animations nature ponctuelles pour le grand public et les scolaires.
- ◆ Faire connaître nos actions au plus grand nombre en participant à des événements locaux et nationaux.